AMUSEMENS.

THÉATRE D'ORLEANS.

[illegible] PROCHAIN, 5 NOVEMBRE 1846.

Représentation extraordinaire, par une Compagnie de BALLET et MIMES, sous la direction de M. FINART, premier danseur du grand opéra de Paris.

La 1re représentation de :
LE DIABLE VERT,
Ballet en 1 acte.

La 1re représentation de :
PIERROT,
Pantomime féerie en 2 actes.

Danses dans les deux ouvrages
Mr. FINART, Bazerle, Schmidt, Szollosy ;
Mmes AMA TRABATTONY, Adélaïde, Mathilde, Bagerle.

Le spectacle commencera par
LE ROMAN D'UNE HEURE,
Comédie en un acte, d'Hoffman.

☞ Heure du spectacle 6 heures 1/2.

GRAND CIRQUE DE L'OUEST DE STONE & McCOLLUM.

☞ La Compagnie du Cirque donnera ses représentations actuellement

RUE DU QUARTIER, ENTRE LES RUES CONDÉ ET VIEILLE LEVÉE.

ENTRÉE des Enfants de la Liberté. Tours d'Equitation par MM. McCollum, A. Levy, J. Shay et les frères Eaton et Dennison Stone—Sports in Arabia Felix, par J. Shay.—E. Stone exécutera la scène du Filateur de Peaux. Les quatre frères John Smith, Picaninny, Coleman et Banann Brown exécuteront des scènes de nègres, Apis Spon.

UNE SCÈNE D'EQUITATION.

Les Directeurs ont l'intention de donner une brillante représentation dans l'après midi de samedi, en commençant à deux heures. Cette représentation est fixée ainsi pour la commodité des familles qui voudront y amener les enfants et qui ne peuvent le faire le soir.

Les clowns Busby, Evans et McClosky sont chargés de [illegible] du Cirque.

Prix d'Entrée.—Loges 50 cents; parterre 25 cents. Les enfants et les domestiques qui entreront aux loges paieront 25 cents. 27 oct

SALLE DE BAL DU GLOBE,

Au coin des rues St-Claude et St-Pierre, sur le Vieux Bassin.

Le propriétaire ayant fait décorer à neuf ce bel établissement, a l'honneur d'annoncer au public qu'il l'ouvrira samedi 31 octobre, par un grand bal paré et masqué. Les bals auront lieu les mardi, jeudi et samedi jusqu'à nouvel avis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville. Pour assurer le maintien de l'ordre, une bonne police [illegible] sur les lieux.

Prix d'entrée—Un Cavalier ... $1 00
Dames ... Gratis

GEORGE STEVENS, Directeur.

N. B. L'établissement est attaché un restaurant et [illegible] on pourra se procurer tout ce que la saison offre de plus délicat et des liqueurs de premier choix. 20 sept—1m

MUSIQUE DE SOIRÉES ET DE BALS.

MUSIQUE MILITAIRE.

Mr. H. E. LEHMAN, artiste du Théatre d'Orléans, remercie le public du patronage qu'il a reçu jusqu'à ce jour pour son ORCHESTRE POUR SOIRÉES OU BALS PARTICULIERS. Dans le but de mériter la faveur de ses amis et du public en général, il s'est adjoint M. COBINI, artiste bien connu [illegible] Ils seront toujours prêts à fournir [illegible] soit à grand ou à petit orchestre. A [illegible] les quadrilles, valses, Polka [illegible] actuellement en usage dans les salons de Paris.

M. LEHMAN a également organisé un CORPS DE MUSIQUE MILITAIRE [illegible] les différentes compagnies de la [illegible] bien l'honorer de leur patronage, soit [illegible] de compagnies, sérénades ou banquets; ce dit [illegible] militaire aura régulièrement une répétition [illegible] rue St. Louis, entre celle de [illegible] Passage de la Bourse.

[illegible] MM. les habitants de la côte qui désireraient [illegible] pourront s'arranger avec Mr Lehman ou Mr. Cobini.

Adresses: rue Ste. Anne, No. 95, entre Royale et Bourbon, et au bureau de contrôle du Théatre d'Orléans. 19 oct

BIEN DE CAMPAGNE A VENDRE OU A LOUER.

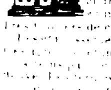

Le bien de campagne du soussigné à Hurstville, à environ 4 milles au dessus de la rue du Canal, ayant environ 18 arpens superficiels de terre arable de la meilleure qualité et très élevée: maison de maître, cuisine, [illegible] &c., ainsi qu'un grand nombre d'arbres [illegible] de choix.

[illegible] sont neufs et en bon état et la position [illegible] à deux rues d'ailleurs et accessibles en [illegible] Carrollton rail road ou le chemin du [illegible] seront accordés à [illegible] à un long crédit ou pour du comptant.

J. C. LAVILLEBEUVRE,
91, Canal

MAGASIN DE TAPIS,

No. 23, rue Chartres.

A. [illegible] & Co. ont maintenant en main un [illegible] assortiment de Tapis choisis, parmi lesquels [illegible]

[illegible] Tapestry—une grande variété de [illegible] américains. Tapis col haute impérial 3 [illegible] qualités. Venetiens pour antichambres [illegible] Paillassons, Nattes, dessous de table.

[illegible] qualité, de 2 à 21 pouces de largeur [illegible] largeurs, couleur et qualité.

[illegible] prix, en conséquence du [illegible]

[illegible] et étoffes pour nègres, aux prix [illegible] du comptant. 28 oct 3m

PANACÉE VÉGÉTALE INDIENNE,

DU Dr. CULLEN.

[illegible] les scrofuleuses, humeurs scrofuleuses, [illegible] plaies, ulcères, maladies provenant de l'abus du mercure ou des impuretés du sang. [illegible] médicament, les propriétaires [illegible] mais c'est à l'usage qu'on pourra [illegible] les maladies ci-dessus [illegible] charlatan.

[illegible]

SPECIFIQUE VÉGÉTAL INDIEN,

DU Dr. CULLEN,

POUR LA GUÉRISON DES FLEURS BLANCHES.

[illegible]

ROWAND & WALTON, propriétaires, [illegible] Marché, Philadelphie.

[illegible] JENKINS, Agent principal, No. 28, rue du Canal.

[illegible]

ROWAND & WALTON, propriet. 376 rue du marché, Philadelphie

ENTREPOTS DE TAPIS.

No. 26, rue de Chartres, et 27, rue de la Douane, en [illegible]

NOUS appelons [illegible] du public sur notre superbe [illegible]

[illegible]

DAMERON, THOMPSON & Co.
No. 26, rue de Chartres, et 27 Douane.

A LOUER. Le 1er novembre—Le premier étage du No. 49, rue Toulouse. S'adresser à
WYLIE & EGANA,
52 Bienville

A LOUER. Le 1er novembre—Le magasin No 61, rue du Canal, occupé par MM. Vienne & Garnier. S'adresser à
WYLIE & EGANA,
11 Commune

A LOUER. Le magasin situé No. 52, rue Bienville, [illegible] pour y établir un bureau. S'adresser à
WYLIE & EGANA,
52, Bienville

A LOUER. A partir du 1er octobre, la maison situé [illegible] Esplanade entre les rues Prytanée et Colyseum, [illegible] par Mme Fortier. S'adresser à
WYLIE & EGANA,
52, Bienville

A LOUER. A partir du 1er novembre prochain, les deux magasins No. 94 et 96, situés rue de la Nouvelle Levée, et maintenant occupés par MM. M. S. & C. S. Cobb, [illegible] smoke-house, [illegible]
EDW. SHIFF,
78, Canal

A LOUER. Pour le premier novembre prochain, [illegible] deux maisons situées vis à vis le Théatre [illegible] qui conviennent à un restaurant, café, [illegible] de confiseur, pâtissier, etc. Ces maisons [illegible] ensemble ou séparément. S'adresser à
J. F. PEPIN, encoignure Conti et Passage de la Bourse, au Premier

HOTEL ST. LOUIS

[illegible] informent respectueusement leurs [illegible] qu'ils rouvriront cet établissement [illegible] de la réception des pensionnaires, le 15 [illegible] l'assurance qu'ils n'épargneront ni [illegible] beaucoup de com[illegible] faite à la maison des réparations [illegible]

L. HAWLEY & Co.
propriétaires

A VENDRE OU A LOUER.

Pour plusieurs années, UN JOLI BIEN DE CAMPAGNE situé sur le Bayou St Jean, d'une contenance de trente deux arpents de superficie. La terre est élevée, bien égouttée et presque entièrement en culture. Les établissements consistant en une maison de maître, cases à nègres, écuries, remises &c. sont en parfait état.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux ou au bureau de M. Jules Mossy, 42, rue Royale, à Alton Michel.
29 sept—☞

A LOUER.

UNE MAISON à un étage, avec de jolies chambres de mansardes.

DEUX MAISONS à deux étages. Elles sont bien commodes pour les familles et possèdent des hydrants et des cuves, et sont situées rue du Cirque, entre les rues Julie et Girod.

Aussi—Un grand TERRAIN bien entouré, convenable pour entrepôt de planches, situé rue St. Jean, près du Nouveau Bassin. S'adresser à
10 oct — B. O. VIGNAUD, No. 41, rue de Chartres.

BOUTEILLES à Vin—Des paniers contenant 100 bouteilles françaises, de 22 onces, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
21 oct — 54, Vieille Levée.

LE soussigné, seul agent pour la vente des vins de champagne, A. Pavillier, offre à vendre en débarquement du navire Taglioni, et Kentucky du Havre:
376 paniers, marque de l'Aigle, en bouteilles et demi-bouteilles.
AUG. MOLIER,
30 oct — No. 90, rue St-Louis.

SEL—1420 sacs sel commun de Liverpool, actuellement en débarquement, et à vendre par
26 oct — L H GALE, 93, Commune.

J. P. LASSERE, [illegible]

[illegible] Condé, No. 29, face [illegible]

A L'HONNEUR d'inform[illegible] années, l'honorent [illegible] en général, qu'il vient de [illegible] de Paris, un assortiment de COUTELLERIE, telle que, ciseaux très fins de toutes grandeurs et de tout genre, couteaux de table, services à découper, taille-plumes, objets de jardinage, couverts de voyage, instrumens de chirurgie, et une quantité [illegible] Il fabrique dans son atelier des rasoirs dont il garantit la qualité et généralement tout ce qui a rapport à son art, fait toutes les réparations en [illegible] la chirurgie que pour les rasoirs [illegible] aussi que les reparations d'[illegible] de toute nature.

Bandages [illegible] par Laserre et Cormier; ce dernier, bandagiste herniaire de Paris, et par une amélioration toute récente dont ils viennent de faire l'application, les soussignés osent espérer de satisfaire les personnes qui voudront les honorer de leur confiance; ils fabriquent également les appareils hortopédiques; le tout à des prix modérés.
24 oct—1m

MAISON FRANÇAISE.

LE soussigné, de retour de son voyage annuel en France, a l'honneur d'informer très respectueusement les dames, que lundi 2 novembre il fera l'ouverture d'un magnifique choix d'articles d'hiver, choisis dans les maisons de Paris les mieux recommandées. Cette première importation se compose de manteaux, mantelets, visites surtout, pelisses, chales cachemire, dito imitation, crêpe de Chine véritable, écharpes de toutes descriptions, moire noire et blanche, satin, gros de Naples, gros d'Afrique, reps, velour, crêpe lisse et crêpe cachemire, et mousseline de laine unis et imprimées, les mêmes en petits dess sins pour enfans; un assortiment spécial pour deuil; cols et pellerines, mousselines brodées, dito guipures, mode tout nouveau, très grand choix de mouchoirs batiste de 1 à $70 pièce, bas de soie, dito de fil unis et brodés, gants de peaux, soie et cachemire, 1200 pièces rubans No 12, satins et taffetas, unis et façonnés patrons nouveaux; rubans de velours noirs et de couleurs; franges et passementeries, et en général tout ce qui compose la toilette des dames.

Le soussigné n'ayant d'autre ambition que la continuation de la bienveillance dont sa maison est honorée depuis 13 ans, a fait de son mieux pour la mériter.

Les conditions seront les mêmes que par le passé, et ses prix très doux.
R. D. PANIS,
29 oct — 146, Royale.

AUX CONFISEURS, PHARMACIENS ET RESTAURATEURS.

DUCHET & LANGLADE,

CHAUDRONNIERS, RUE ST. LOUIS No. 14,

ENTRE CHARTRES ET LEVÉE,

VIENNENT de recevoir par le navire Rubicon, et venant des meilleures fabriques de Paris, les articles suivans qu'ils vendront à bas prix, savoir:

Balances à colonne, en cuivre jaune poli, avec poids,
Bassines en cuivre, de toutes dimensions,
Alambics do

Casseroles en cuivre; do en fer battu, étamé et toutes sortes d'ustensiles de cuisine,

Un grand assortiment de moules en ferblanc, cuivre et étain; tels que: vases médicis, corbeilles, gatrau de Savoie, dito en étain à sujet,

Robinets à col de cygne pour bains, dito pour fontaines et autres,

Cuivre jaune en feuilles de 48 pouces sur 26, de 7 à 40 livres,

Poêles en fayence avec dessus en marbre, et colonne. Toutes espèces d'ouvrage en cuivre, tole et zinc seront promptement exécutés à un prix modéré. 23 oct—60

EN débarquement du navire Mauran, venant de Bordeaux, et en magasin, rue Conti No 9, à vendre par le soussigné:

100 barriques vin rouge [St. Estèphe]
40 do do Pauillac 1842,
30 do do Milon, 1840,
30 demi barriques blanc Haut Santerne 1840.
75 do do Haut Barsac 1842.
Fruits au jus et à l'eau de vie,
Anisette superfine de Champion,
Huile d'olive de Plagniol,
Cognac, 4e. preuve, J. J. Dupuy,
Do 1re. do do, très vieux.

27 oct—60 — P. DELAMAR,

MARCHANDISES NOUVELLES.

REÇU récemment par C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, les Marchandises fraîches et après désignées, des dernières importations et des plus nouveaux goûts:—

Cachemires de Paris, extra riches;
Mousselines de laine, dito;
Cachemires très-riches, prix moyens;
Splendides calicots, de Paris;
Cachemires riches, imitation écossais;

Cinq caisses calicots américains; shalls soie riches; cravates dito; une caisse rideaux en mousseline; cotons damassés et unis, en couleur, pour rideaux; mousseline fine, à raies et à carreaux, pour moustiquaires; cravates pour dames; gants chevreau de première qualité.

Aussi—Pour clore et à très-bas prix:—Un envoi de barèges riches, couleurs foncées; un envoi de toile d'Irlande, véritable; ainsi qu'un assortiment de marchandises de fonds, convenables pour les familles et l'usage des habitants.
26 sept

GARTHWAITE, PAYAN & Co.

No. 10, RUE DU CANAL, (Paulding Row.)

Entre les rues de la Vieille Levée et de Chartres,

Manufacture No. 288, Broadway street, Newark (New-Jersey.)

ONT reçu par les navires Louisville, Wabash, Vicksburg, Oswego, Union et Queen Victoria, et offrent à vendre A DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS, POUR DU COMPTANT SEULEMENT, OU L'ÉQUIVALENT, l'assortiment ci après, de

MARCHANDISES D'AUTOMNE.

Gilets à manches en kersey, à la monkey; gilets ronds et pantalons; surtouts, paletots et gilets en flushing bleu, en peau de Lyon, en couvertures bleues et vertes, et en couvertures de Felt; gilets de dessous en satinet noir et épais, croisés; chemises en flanelle rouge croisée, hickory et twills stripes; idem en coton blanc et ecru, et en toile; 300 douzaines chaussettes tricotées à la campagne du Vermont.

Articles pour la ville et les détaillans de la campagne.

HABITS, PALETOTS, SACS, en Bourguignese ou enveloppes à l'épreuve de l'eau, drap noir et fantaisie, Paxe Cobourg, draps anglais, français et du pays, drap Jonfrançais, anglais, allemand et americain.

PANTALONS.—En chamois noir, casimir, à raies et à carreaux, en casimir de fantaisie, en satinet croisé de fantaisie, noirs et noirs mélange.

GILETS.—De style, à col droit, à col en rouleau, demi double croisé et à colà rouleau, à la Robespierre, le tout fait en cachemire de fantaisie, cachemire noir, noir et bleu, satinet noir mélange, velour noir et fantaisie, satin fantaisie et noir, et en valentienne de fantaisie.

Un grand assortiment de CHEMISES et CALEÇONS en toile, en coton avec devant en coton, en laine d'agneau tricotée, en merinos, ecrus et blancs; chemises en coton blanc et ecru, caleçons; idem, en flanelle rouge et blanche; idem en toile rayée, en ginga fil et ginga coton et en merinos rayé, chaussettes, bretelles, cols, mouchoirs en soie et batiste de tous genres.

Les habitans, marchands et détaillants, sont respectueusement invités à venir examiner les articles ci dessus avant de faire leurs achats ailleurs.

Ils offrent à vendre presqu'au prix coûtant, le peu d'habillements d'été qui leur restent.

17t. — GARTHWAITE, PAYAN & Co.

[illegible]

LE soussigné vient de recevoir par les navires Probus et Leodes, du Havre, **un grand assortiment de marchandises**, parmi lesquels se trouvent les articles suivants:

Couvertures de laine merinos et dito molleton; indiennes à meubles unies et riches, satinées, couleurs chamois, bleu et rouge; mouchoirs madras français; gros de Naples uni et quadrillé; soie d'Italie en simple et double largeur; moire noire; levantine et poult de soie noirs; satin noir et en couleurs; robes de soie, haute nouveauté; taffetas napolitain, Pékin et Damas; Damas lozange; reps indien; velours d'Afrique; foulard quadrillé; florences noirs et en couleurs; cravates et écharpes satin et taffetas, noires et de fantaisie, pour hommes; châles Hindou, Thibet et cachemires d'Ecosse; châles mérinos noirs et couleurs; châles soie noirs et couleurs; dentelles torchon; dentelles, valenciennes et entre-deux dito; dentelles noires; cols dentelle torchon; gants Jouvin, noirs, blancs et couleurs, pour hommes, femmes et enfants; bas de femmes, gris; chaussettes grises et ecrues; gants et mitaines en laine; damas laine et coton; parapluies; ombrelles pour dames et enfants; flanelle blanche; dito croisée; batiste blanche et linon; mouchoirs cholet; dito batiste; mouchoirs à rivières, ourlés et garnis; mouchoirs brodés; merinos écossais, haute nouveauté; cachemire d'Ecosse; mousselines de laine et valencias; barège rayé et quadrillé, barège noir et vert; mousseline laine blanche; écharpes cachemire; barège et cachemire d'Ecosse; nouveautés pour gilets, en laine, soie, velours et cachemire; ouatte; crêpe noir; voilettes et écharpes dentelle; mitaines filet; mitaines fil d'Ecosse; gants de soie blancs et noirs, pour hommes et femmes; bas de soie blancs et noirs; passementerie, franges, &c.

CHAS. A. BARRIÈRE,
21 oct — No. 20, Chartres.

TATOUT FRÈRES,

161, rue de Chartres encoignure Toulouse.

REÇOIVENT par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un grand assortiment de marchandises, savoir:—Fil de coton, blanc et en bobines; bas blancs, pour dames et pour fillettes, assortis du No. 1 à 6; chaussettes grises et écrues, pour hommes; id. pour enfans; mouchoirs à dentelle et autres genres, gants en coton et autres; lacets coton blancs et noirs, id. en fil assortis; do. ferrés pour souliers; lacets en soie noire et couleur pour bottines; galons en fil et en coton; ficelle en coton et ficelle française en pelottes; cordonnet blanc de Nos. assortis, peignes en buffle, corne et écaille, modèles assortis; do en ivoire, fins et superfins; épingles doubles pour toilette et autres; brosses à dents de 3, 4 et 5 rangs, différentes qualités; do. à ongles, do. à tête, do. à barbe, boites à poudre avec houpe; boutons en os; soie, et lasting, soie à coudre, noire et en couleur, agraffes en boites et sur carte, Nos. assortis; 50 grosses cartes à jouer, françaises, américaines et espagnoles, papier à lettres, fin et autres; cordons de montre, en soie, poil de chèvre et autres; miroirs, eau de Cologne; cuillères en fer et en métal, plumes d'oie et en acier, encre noire; veilleuses sur bois et sur liège; allumettes chimiques; fil patenté assorti de couleurs, converts en bois pour salade; balles en gomme de grosseurs variées; baleines pour corsets, dés à coudre assortis; aiguilles Warrin; bretelles assorties pour hommes et pour enfans.

Ils ont constamment en mains une grande variété d'articles qu'ils offrent à vendre à des prix très modérés pour du comptant.
26 aout — TATOUT FRERES

COLLEGE MAÇONNIQUE DU KENTUCKY.

CETTE florissante Institution comptant un nombre de deux-cents élèves, de neuf différents Etats de l'Union, à la seconde année collégiale qui vient de se terminer, à ouvert sa cinquième session, le troisième lundi de septembre dernier, sous la superintendance d'un corps de professeurs eminent, composé du

Revd. J. Randolph Finley, A. M., président et professeur de Philosophie.

De Charles E. Mathews, A. M., professeur de Mathématiques, d'Histoire naturelle &c.

De P. S. Ruter, A. M., professeur de langues anciennes et de Litterature.

De F. E. Zewlant, professeur de langues Modernes.

De Cephas Gregg, A. B. professeur adjoint de Mathematiques, département préparatoire.

De George W. Bibb, professeur de langues, département préparatoire.

Sous le patronage de la *Grande Loge du Kentucky* et exempt de tout contrôle ou d'esprit de *secte religieuse*, situé dans un des lieux les plus sains de l'Etat, (Lagrange, le siége de comté d'Oldham, Kentucky, à vingt-cinq milles de Louisville, et à huit milles de la Rivière Ohio) possède des pouvoirs universitaires, en même temps offre ces facilités à des prix de pension excessivement modiques. Cette Institution offrant des avantages particuliers, a des droits incontestables au patronage public, particulièrement dans le Sud et dans le Sud-Ouest. Pour de plus amples informations, s'adresser à

Rév. J. RANDOLPH FINLEY, A. M., président.
Par ordre de la Direction.
A. M. GAZLEY, secrétaire.
Lagrange, comté Oldham Kenty., 17 août 1846.

REFERENCES.—Dr. E. F. Watkins, John K. Chester, Esq. Memphis, Tenn.
Gen. Tappan, Vicksburg, Miss.
Gen. Quitman, Natchez, Miss.
Juge Elam et Amos Adams, Baton-Rouge, La.
Thomas R. Patten, Esq. Lac Providence.
Mason Pilcher, près Franklin, Attakapas,
Rayburn, Scott & Co, Martin Owen & Co, Maunsel White & Co, capitaine Grayson, U. S. A., Louis Duvigneaud, Esq., Nouvelle-Orléans.
JAMES G. BLAIR, agent à Rayburn, Scott & Co, 80 rue du Camp, Nlle.-Orleans. 6 oct—1m

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Montredon, de Marseille:
150 barriques Bergasse et Betfort.
200 paniers huile, Possel, 24 onces.
200 caisses vaisions assorties.
100 caisses Eau Verte,
125 do amraschino Zara.
150 do vin Muscat.
16 oct — D LANATA, 9 et 10 rue Jefferson

EN magasin d'importations directes et à vendre:
150 barriques vin rouge de famille,
50 do do Margaux et Lafitte.
100 barils vin blanc Sauterne,
200 caisses vin rouge,
30 do vin blanc,
4 pipes Cognac,
[illegible] whiskey rectifié,
30 do madère supérieur,
20 do Porto,
50 caisses huile de Nice.
Un assortiment de liqueurs, fruits à l'eau de vie &c.
13 oct — P. LONGIS, 13, Royale

[illegible] PLANTS [illegible] DE FLEURS, d'importation directe d'Amsterdam.—Le soussigné vient de recevoir par le navire [illegible] un splendide assortiment [illegible] [illegible] Ixias, impériales couronnées, [illegible] variétés d'amaryllis assortis, prix modérés.
27 oct — W DINN, 11 Commune

SAINDOUX—200 barils saindoux récemment reçus et à vendre par — REYNAUD, CUCULLU & Co,
24 oct — 34, Tchoupitoulas.

CHARLES MAURIAN, [illegible]
MAURIAN [illegible]
[illegible], 122, RUE ROYALE.
19 oct—6

THS. H. LEWIS — J. BERMUDEZ.
LEWIS & BERMUDEZ,
AVOCATS,
[illegible] No. 1[illegible], rue Royale.
6 oct—6m

CHAS. A. BARRIÈRE,

MAGASIN DE MARCHANDISES

Françaises, Anglaises et Américaines,

No. 20, rue Chartres,

NOUVELLE-ORLEANS.

Importeur direct de marchandises françaises.
25 sept—

Avis aux Créanciers de la Banque d'Orléans.

LES commissaires nommés pour la liquidation de la dite institution, désirant clore cette liquidation, afin de préparer leur tableau final, prient toutes les personnes qui ont des réclamations à faire contre la dite banque, soit comme porteurs de billets ou différemment, de leur remettre, avant le 1er décembre prochain, une note de leurs créances à leur bureau, No 30, Passage de la Bourse.

L'urgence de cette demande sera appréciée par tous les créanciers, car le manque de cette formalité leur serait d'un grand préjudice.
23 oct

VENTE A BON MARCHÉ POUR CLORE.

B. O. VIGNAUD

No. 41,

RUE DE CHARTRES.

IMPORTATEUR de Porcelaine française, Verrerie taillée, moulée et unie, Coutellerie de table, Ferblanterie, Britannia, Plaqué, Bronzes, Lampes, Girandoles, Candelabres, Pendules et Vases, Articles de fantaisie, et en général tout ce qui constitue l'article de maison; voulant définitivement clore, engage le public à venir visiter son assortiment, qu'il vendra en gros et en détail à très bas prix pour du comptant.

Les personnes tenant cafés ou restaurants trouveront chez lui un grand assortiment d'articles à leur usage.
19 oct

Fashionable Store.

Encoignure St Charles et Commune, vis-à-vis les Hôtels St Charles et Verandah, N.-O.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs habitués et le public en général, que mardi matin ils feront l'ouverture d'une partie de leurs NOUVEAUTÉS D'HIVER, comprenant ce qu'il y a de plus nouveau et de plus riche pour la mise des fashionables. Les ordres pour la ville et la campagne seront exécutés avec soins et promptitude, d'après la nouvelle mode ou au goût des fashionables, garantis sous le rapport de la coupe et de l'élégance tout aussi bien qu'on les fait à Paris.
19 oct—30 — J. DUCOURNEAU & Co.

Aux Agents de bateaux à vapeur et Propriétaires d'Hotels.

COUVERTS GALVANISÉS.

LOISON & SILVESTRE, seuls agents de la maison Ch. Christophe & Co. de Paris, ont toujours en mains un assortiment complet de Couverts, cuillères à café, bouche &c., argentés au galvanisme, qu'ils garantissent être meilleur article de ce genre importés aux Etats-Unis.
19 oct — 36, Chartres.

WM. F. TALBOT,

No. 20, rue Moreau, Troisième Municipalité,

VIENT de recevoir et à vendre, un grand nombre de BEAUX NEGRES, consistant en ouvriers, domestiques de maison, travailleurs aux champs, &c. &c.

En outre, il en recevra d'autres de la Virginie.
23 oct—4m

Cent Nègres à vendre.

HOPE H. SLATTER, à l'encoignure des rues Moreau et Esplanade.

RECEMMENT arrivés, cent jeunes et jolis nègres de la Virginie et du Maryland. Le soussigné, seul agent de Hope H. Slatter en cette ville, disposera de ces nègres à de bas prix, pour du COMPTANT. Dans le nombre, se trouvent de bonnes servantes de maison, des ouvriers, des cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, gardiennes d'enfans, nègres de champ, etc. Les personnes qui désirent acheter des esclaves feront bien de venir examiner ceux ci avant de faire leurs achats ailleurs.

JAS. T. BLAKENEY, Agent.
21 oct—6m — Encoig. des rues Moreau et Esplanade.

NEGRES A VENDRE.

RECEMMENT reçu et à vendre par J. M. WILSON, de Baltimore, cent superbes esclaves du Maryland et de la Virginie, parmi lesquels se trouvent des travailleurs aux champs, des ouvriers, domestiques de maison, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, ainsi que des couturières. Tous ces esclaves seront offerts en vente au plus bas prix de la ville, à ma résidence No. 10, rue de l'Esplanade, près de mon ancienne résidence. 19 oct—90

Avis aux Serruriers et Forgerons.

LIMES D'ALLEMAGNE—Cent soixante-dix douzaines (170) limes d'Allemagne assorties, à vendre à bon marché, par — P. A. LANAUZE,
10 oct—1m — No. 28, rue Ste-Anne, Place d'Armes.

SARDI ES à l'huile de la nouvelle pêche.—Le soussigné, seul agent pour la vente des sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guilloux, reçoit par le navire Leodes, du Havre, 3000 boites et 1/2 boites de la nouvelle pêche.
AUGTE. MOLIER,
15 oct — 90, St Louis

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Montredon, de Marseille:
150 barriques vin de Bergasse, 1re marque,
100 caisses absinthe Sauvageol et Brugeton.
15 oct — V DUDOUYT, 13 Toulouse

CHARBON! CHARBON!

8000 BARILS Charbon de Pittsburg, qualité supérieure.

2000 barils Charbon anglais de New Castel, à vendre par — ROBERT MURPHY,
No. 98, Vieux Bassin, et 62, Vieille Levee, coin St. Louis. 15 oct

CHARBON DE LIVERPOOL—130 tonneaux charbon anglais, à vendre en quantité à la convenance des acheteurs, dans le terrain rue Royale, entre Hopital et du Quartier. 19oct

CHARBON—Un lot supérieur de charbon de Pittsburg, actuellement déposé à la Levee en face de la rue Conti, à vendre en lots à la convenance, mais pas moins de 10 barils. 19 oct

CHARBON—Les soussignés offrent à vendre de l'excellent charbon anglais, de Cannel, en lots à la convenance des acheteurs et à un prix modère.
20 oct — B & A SOULIE, 139 rue Royale

CHARBON—Les soussignés ont constamment en vente du charbon de toute description et de qualité supérieure, qu'ils délivreront libres de tout charroi dans quelque quel lieu de la ville, à un prix modere.
20 oct — A & B SOULIE, 139 rue Royale

CHARBON DE PITTSBURG—Un chargement de chaland, à vendre dans le port, par
27 oct — JOHN BELLOW Jr, No 9, rue Canal

SEL—1400 sacs gros sel de Liverpool, en debarquement du navire Manteo, à vendre par — L H GALE,
29 oct — 93, Commune

AMANDES sans coques, en magasin et à vendre par — TROISGROS & LAMPRE,

AMIDON—53 barils amidon de la Havane, en magasin et à vendre par — TROISGROS & LAMPRE,
29 oct — 26, Vieille Levee

INDIGO—De Guatemala, à vendre par
J M CABALLERO,
27 oct — 32, Vieille Levee

SEL des Iles Turques, à vendre par
WYLIE & EGANA,

HUILE D'ANIS—3 estagnons, à vendre par
28 oct — B VALLS, 26 Commune

GENIEVRE DE HOLLANDE—3 pipes, à vendre par
28 oct — B VALLS, 26 rue de la Commune

GUABA—4 barils pâte et gelée, à vendre par
28 oct — B VALLS, 26 Commune

TABAC DE LA HAVANE—100 balles, à vendre par
28 oct — B. VALLS, 26, Commune

CONFITURES DE LA HAVANE—8 caisses, à vendre par — B VALLS,
28 oct — 26 Commune

NOIR ANIMAL—8 barils, à vendre par
28 oct — B VALLS, 26 Commune

CHARBON pulvérisé pour distillateurs, en boucauts, à vendre par — B VALLS,
28 oct — 26 Commune

OFFICE A LOUER.

UN office agréable au second, avec privilège du 3ème, à louer par — J W STANTON & Co,
27 oct — Enc. Magasins et Lafayette

THE FRAIS—95 colis impérial en demi caisses et boites, en débarquement du navire Silas Holmes et à vendre par — ROBERTS & HALL,
27 oct — 75 Magasins

TABAC—5 caisses de Floride, très supérieur, à vendre par — ROBERT & HALL,
27 oct — 75 Magasins

Portraits au Daguerréotype

Galerie et Magasin d'appareils,

Encoignure de la rue du Camp et du Canal.—N.-O.

LES Citoyens et les Etrangers sont invités à venir visiter un genre de Portrait *nouveau et perfectionné.*

Sur un examen critique, ces portraits se recommandront au patronage du public mieux que nous ne saurions le faire par des *phrases* dans un article de journal. Ils sont garantis ne *jamais s'effacer.*

Les *materiaux* que nous employons ont été choisis par nous avec un soin tout particulier et sont de qualités supérieures. La *Chambre Obscure* est garnie de *Lentilles Achromatiques* des plus coûteuses, importées aux Etats-Unis, de la plus grande *justesse* et de la plus grande *célérité* à fixer l'*image* sur la plaque. La difficulté éprouvée jusqu'ici en reproduisant les *portraits d'enfans* et les *groupes de famille* est vaincue; *quelques secondes* seulement de *pose* suffisant à reproduire l'image.

Nos *appartements* ont été supérieurement arrangés et nous ne nous épargnerons aucune peine pour complaire à ceux qui nous honorent et nous honoreront de leur *patronage.* Nous n'exigerons de rémunérations que d'autant que les *portraits* seront d'une ressemblance parfaite et satisferont à toutes les exigences.

Nous avons en main un splendide assortiment de *médaillons* et d'*épingles* (tous d'or et du travail le plus fini) manufacturés expressément pour des *portraits en Daguerréotype.* Nous sommes préparés à fournir aux *Artistes en Daguerréotype*, et ce, aux prix de New-York, des appareils et accessoires en gros et en détail. *boites* de moyennes grandeurs et *plaques* (*de qualité supérieure*) à $3 la douzaine. Tous autres matériaux à *des prix réduits*, dans la même proportion.

Nous donnerons une attention immédiate à tous ordres qui contiendront le prix des objets demandés, et nous nous empresserons de les embarquer pour tous ports des *Etats-Unis* ou de l'Etranger. Nous retirerons tous connaissements et nous effectuerons toutes Assurances si nous en étions requis.
E. WHITE & Co.
6 oct—1 an — Nouvelle-Orléans.

MARCHANDISES NOUVELLES.

LORNE & FROIS, No. 21, rue de Chartres, informent les dames et le public qu'ils ont reçu par les derniers arrivages de France et du Nord un grand assortiment de marchandises de saison, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés:

Indiennes françaises genre cachemire et barége ombrée,
Do do. à petits dessins et à carreaux, pour enfans,
Mousselines de laine et cachemire d'Ecosse, ombrés,
Do do do. imprimés et ombrés,
Etoffes damassées, couleurs assorties pour rideaux,
Mouchoirs batiste, brodés et à ourlet,
Chales cachemire, brochés et imprimés,
Do de soie, unis et façonnés,
Ombrelles moirées, unies et façonnées,
Cotons chamois, unis et bleus rayés, à rideaux,
Bordures pour rideaux, rouge, chamoi et bleu,
Jupons crinolines et corsets français,
Cotonnades françaises, nouveaux dessins,
Casimirs et satin laine, noirs,
Bas coton, blancs, noirs et écrus, pour dames,
Do. do. do. pour fillettes,
Indiennes noires, unies et imprimées,
Velours de soie, noir et en couleurs,
Cotons à draps, grande largeur,
Cotons à chemises, qualités assorties, Do. écrus do
Toiles d'Irlande par pièces et demi-pièces,
Serviettes unies et damassées, et une quantité d'autres articles pour la saison. LORNE & FROIS,
20 oct — 21, rue de Chartres

EN débarquement des navires Alabama et Albania.—Maquereaux No 2, 50 barils; dito No 3 (grands), 50 barils; Saumons No 1, 5 barils et 25 barillets; farine de Sarasin, de Holt & co, 100 barils, 100 huitièmes et 25 quarts de barils. En magasin:—Clous de Russell, Plymouth, de longueurs assorties. 100 barillets; blanc de baleine de New Bedford, de grandeurs assorties, 500 boites; cramberries, 20 demi-barils et 40 quarts de barils; savon de Boston No 1, 200 boites; haricots blancs en baril; balais de millet, 75 douzaines; sucre en pains du Woolsey & Woolsey, 75 boites; baquets peints, 75 douzaines, à vendre par — HARROD, DARLING & Co,
29 oct — 40, Commune

HUILE D'OLIVE, Anchois &c.—En débarquement de la barque Montredon, de Marseille, et à vendre par les soussignés:
50 paniers huile de Plagniol, en bouteilles de 24 onces
25 demi do do do
30 paniers contenant 28 1/2 boutailles,
10 caisses anchois,
20 do assorties, avec anchois.
20 do olives
20 do capres.
16 oct — J F BERCIER & Co
54, Vieille Levée

SEL—1,600 gros sacs de Liverpool, maintenant en débarquement et à vendre par — LEVI H GALE,
24 oct — 93, rue de la Commune

JOHN McCARTY, [illegible]
No. 194, [illegible]

[illegible] VIENT de recevoir un nouvel assortiment de [illegible] Pompes aspirantes et à Bière, &c., [illegible] douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés.
4 nov—1an

[illegible]
[illegible] viu Ch[illegible]
[illegible]
8 caisses champagne [illegible] extra dry;
2 do do [illegible] blanc;
1 do do [illegible] noir et gris;
100 douz. chapeaux [illegible] d'Italie, pour hommes;
100 do do do do pour enfans;
25 do do do do de cadets;
2 do do soie pour Amazone;
6 do do flambards gris et noir pour cadets;
Aussi un grand assortiment de fournitures, telles que poluche, Bordalone, coiffes; cuirs coussins, etc.

G. TALAMON,

44, rue de Chartres,

A REÇU par le Leodes, du Havre: 200 douzaines ciseaux de toutes grandeurs et de tous prix, qu'il vendra à des prix très modérés.
26 oct

G. TALAMON,

44, rue de Chartres

A REÇU par le navire Probus, du Havre: 200 douzaines chemises de couleur, qu'il vendra à des prix très modérés.
26 oct

G. TALAMON,

44, rue de Chartres

A REÇU par le Taglioni, du Havre: 9 caisses fusils à deux coups et pistolets, qu'il vendra à des prix très modérés.
26 oct

G. TALAMON,

44, rue de Chartres

A REÇU par le Pendleton, de Liverpool: 1 caisse couteaux de poche, qu'il offre à vendre à des prix très modérés.
26 oct

VIN DE BERGASSE—En débarquement de la barque Montredon, de Marseille:
50 barriques vin de Bergasse;
50 demi barriques do., à vendre par
16 oct — J. F. BERCIER & Co.
54, Vieille Levée

VIN &c—en débarquement du Mauran de Bordeaux:
48 barriques vin rouge St-Julien et Montferrant,
50 caisses cerises à l'eau-de-vie, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
20 oct. — 54, rue Vieille Levée.

EN débarquement du navire Montredon, de Marseille:
150 barriques vin de Bergasse; 200 paniers huile de Plagniol, de 12 bouteilles, 1000 paniers idem de 24 demi-bouteilles; 100 caisses absynthe de Sauvajol, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
19 oct — 11 et 13 St. Louis

VINS de Bourgogne—18 caisses des meilleures marques, à vendre à bon compte pour clore une consignation, par — LOISON & SILVESTRE.
19 oct — 36, Chartres.

BOTTES Françaises—Une caisse de 50 paires bottes Françaises, à vendre au-dessous du prix de revient, pour clore une facture.
19 oct — LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.

A U debarquement du navire Mauran, venant de Bordeaux:
80 barriques St-Julien Médoc.
50 barils vin Barsac.
100 caisses cerises, nouvelle récolte.
100 caisses absinthe nouvelle récolte, à vendre par
21 oct — D LANATA, 10 rue Jefferson

HABILLEMENTS EN GROS.

ACTUELLEMENT en débarquement des navires Charlemagne et Silas-Holmes, un superbe assortiment d'habillements pour hommes et pour enfans, de toutes descriptions et qualités, à vendre par
27 oct — JOHN BELLOW Jr, 9 rue du Canal

DROGUES—100 colis saleratus, alum, souffre, sel d'Epsom, couperose, etc, à vendre par
ROBERTS & HALL,
15 oct — 75 Magasins

THÉ NOIR—37 boites dernièrement reçues et à vendre par — ROBERTS & HALL,
15 oct — 75 Magasins

SERRURES Françaises—Numéros assortis, à vendre par — LEOPOLD JEANNET,
15 oct — 22, St Louis

INDIGO de Guatemala—15 surons, à vendre à bas prix pour clore une facture, par
LEOPOLD JEANNET,
15 oct — 22 St. Louis

TOILE de coton pour voiles, tentes et prélats, à vendre par — LEOPOLD JEANNET,
15 oct — 22 St. Louis

EN débarquement du navire Probus, et à vendre par le soussigné:
100 caisses Absinthe Suisse, marque Yersin & Lecoultre; 100 caisses Vermicelli et Macaroni.
14 oct — D. LANATA, 9 et 10, Jefferson.

CAFE de Rio—2500 sacs de première qualité, vert, Café de Rio, contenu dans des sacs doubles, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
14 oct — Encoignure Magasins et Lafayette

MARBRE—Un lot de Marbres pour monumens, plates et poêles, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
14 oct — Encoignure Magasins et Lafayette

SACS à Grains—10,000 sacs, de grandeurs assorties et de qualité supérieure, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
14 oct — Encoignure Magasins et Lafayette

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
14 oct — PIERRE POUTZ, 93, Douane.

A VENDRE—en débarquement du navire Narraganset, venant de Liverpool, 700 sacs sel. S'adresser à
14 oct — PIERRE POUTZ, 93, Douane.

EN magasin et à vendre par le soussigné:—100 caisses Cerises à l'eau de vie, (nouvelle récolte), 20 caisses Prunes à dito, 12 do Fleur d'oranger; 20 caisses 50 à la caisse Sardines, demi boites (Rodel), nouvelle pêche, 10 do 50 boites à la caisse do. do.
3 oct — S. V. BARRETT, 21 Gravier

TRAITES à vue sur Boston, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.

TRAITES sur Paris, à vendre par
14 sep — LAPEYRE, HARISPE & Co.
20 St Louis

TRAITES sur la Havane, à vendre par
14 sep — LAPEYRE, HARISPE & Co,
20 St Louis

CAFE—100 sacs havane, à vendre par
14 sep — LAPEYRE, HARISPE & Co,
20 St Louis

CIGARES—50 milliers dit article supérieur, à vendre par — LAPEYRE, HARISPE & Co,
14 sep — 20 St Louis

EAU-DE-VIE d'Alex. Seignette, en douane et ayant droit au drawback:
5 demi pipes, et 5 quarts de pipes à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
29 sept — 36, rue de Chartres

COGNAC Pellevoisin—10 demi pipes cognac, 4e preuve 30 quarts do do. à vendre par
4aout—15 — TH BAILLY BLANCHARD, 99, Douane.

10 barils vieux cognac Pellevoisin de 1815, 1re preuve 10 barils do 1825, 1re preuve, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout — 99, Douane.

3 Boucauts de Casse, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout — 99, Douane.

[illegible]
4 aout — 99, Douane.

200 Barils Noir Animal en poudre, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD.
4aout — 99, Douane.

100 Boites Pates Truffes, assortis, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4aout — 99, Douane.

ABSINTHE suisse—60 caisses des marques Yersin, Lecoultre, Ed. Pernod et Berthoud, en débarquement du navire James N. Cooper, du Havre, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil — Encoignure Royale et Orleans

ABSINTHE—2 barils de Yersin Lecoultre, en débarquement du James N. Cooper, du Havre, à vendre par — COURVOISIER & Co.
21 juil — Encoignure Royale et Orleans

ALCOHOL—30 barils alcohol, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil — Encoignure Royale et Orleans

MERISE—50 barils 1ere qualité, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil — Encoignure Royale et Orleans

ANISETTE—30 barils anisette rose et blanche, à vendre par — COURVOISIER & Co.
21 juil — Encoignure Royale et Orleans

LIQUEURS assorties—30 caisses, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil — Encoignure Royale et Orleans

A VENDRE en débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux:
180 milliers bouchons pointus;
1 boucaut champignons secs, par
N. DUDOUYT
11 juil — 13, rue Toulouse

EN debarquement du navire Talma, de Bordeaux:
25 caisses sardines à l'huile, 2 caisses petits pois
40 barriques St Emilion No. 4,
24 milliers bouchons extra fins,
A vendre par — NUMA LACOSTE,
21 juil — 103 Royale

SUCRE HAVANE—436 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par — L. CANTIN,
1 sept — 42, Gravier

AMANDES—160 caisses amandes douces sans coques, 15 do amandes amères, en débarquement du brick Grecian, à vendre par — L. CANTIN,
1 sept — 42 Gravier

SUCRE—80 caisses en debarquement du brick Hope Howes, à vendre par — L. CANTIN,
1 sept — 42, Gravier

POST-NOTES et coupons de la Banque des Citoyens—A vendre par — WYLEE & EGANA,
7 juil — 52 Bienville

CAFE RIO—400 sacs excellent café fin vert, en double sacs, à vendre par — J W STANTON & Co
1 sept — enc. Magasins et Lafayette

6 CAISSES Seringues garnies, grandes petites, et en debarquement du navire Vaillant, à vendre par
20 jn — NUMA LACOSTE, 103, Royale

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Arthemise, venant de Bordeaux:
48 barriques vin rouge Montferrand.
12 do do St Emilion No 3.
A vendre par — F & J LACOSTE,
30 sept — 105, Royale

PORC—100 bls prime, à l'inspection de Winburn, à vendre par — JAMES E. WOODRUFF,
30 sept. — 60, rue du Camp.

PORC—100 barils Soft Mess, à l'inspection de Winburn, à vendre par — JAMES E. WOODRUFF,
30 sep — 60, Camp

PORC—100 bls Mess à l'inspection de Winburn, à vendre par — JAMES E WOODRUFF,
30 sep — 60, Camp.

FARINE—100 barils des moulins de Quincy, en débarquement du vapeur Robert Morris, à vendre par
JAMES E. WOODRUFF,
30 sept — 60, Camp

VIN de Bergasse—50 barriques en débarquement du navire Diogènes, à vendre par les soussignés,
J. F. BERCIER & Co.
5 sept — 54, Vieille Levée

VINS de Bordeaux—50 barriques Pauillac Médoc, 78 barils Sauterne, reçus par le navire Thracian, à vendre par — J. F. BERCIER & Co.
5 sept — 54, Vieille Levée

SULFATE de Quinine—300 onces de sulphate de quinine français, en caisses de 50 onces, à vendre par
15 oct — LEOPOLD JEANNET, 22, St. Louis

SULFATE de Quinine de "Farr"—500 onces, à vendre par — LEOPOLD JEANNET,
15 oct — 22, rue St. Louis.

FONDS de la Banque des Citoyens, à vendre en sommes à convenance, par — LEOPOLD JEANNET,
15 oct—5 — 22, rue St Louis

KIRSCH—60 caisses Kirsch de Yersin et Lecoultre, à vendre par — LEOPOLD JEANNET,
15 oct — 22 St. Louis

DAMEJEANNES Françaises de 5 gallons, en débarquement du navire Leodes, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
15 oct — 22 St. Louis

EAU-DE-VIE de Cognac—6 demi pipes vieille eau de vie de cognac, 1ère preuve, marque Castillon, à vendre par — LEOPOLD JEANNET,
15 oct — 22, St Louis.

SULFATE de Quinine française, en caisses de 50 onces à vendre par — LEOPOLD JEANNET,
1er sept — 22, rue St Louis

EN débarquement du navire H. W. Tyler, venant de Bordeaux:
16 barriques Vin rouge St. Estèphe Médoc;
16 do do Graves, Blanquefort;
16 do do Macau Médoc;
14 barils Vin blanc Haut Sauterne
A vendre par — B. TALAMON,
16 sept — 60 rue St. Louis

A VENDRE—Une ANCRE du poids de 600 livres, avec une chaine de 45 brasses et de la grosseur de 3/4 pouces. S'adresser à — J. F. BERCIER,
30 oct — 54, vieille Levée

FARINE—1000 barils de farine en débarquement du bateau à vapeur Pride of the West, à vendre par
JAMES E. WOODRUFF,
30 oct — 60, Camp

MAIS—300 sacs, en débarquement du bateau à vapeur [illegible], et à vendre par — JAMES E. WOODRUFF
60, Camp

FARINE grise—200 barils à vendre par
JAMES E. WOODRUFF,
20 oct — 60, Camp

F. V. RASPAIL.

MANUEL annuaire de la Santé, 1 vol., en vente chez — V. H. BERT,
23 oct — Libraire, 149, Chartres.

[illegible]
[illegible] Toulouse,
[illegible] Royale,

Le vogue que lui ont fait obtenir [illegible] teintures par la vapeur, et la perfection des apprêts, dont la supériorité ne laisse plus aucun doute, lui ont attiré un nombreuse clientelle.

A cet effet, il recommande à Messieurs les negociants en gros de ne pas se méprendre, s'ils désirent être bien servis, que lui seul possède dans ce pays les moyens, procédés mécaniques pour moirer les étoffes de soie et tous les objets indispensables à cette exploitation.

Aussi l'exploitation qu'il donne à ce genre de travail le met à même de lutter avec les grandes entreprises, et d'offrir le même résultat que dans les premières manufactures de France et des Etats-Unis. Il prie les personnes qui n'auraient pas été satisfaites des objets qu'elles auraient confiés à ceux qui exercent cette profession de vouloir bien mettre son savoir à l'épreuve.

TEINTURES ET NETTOYAGES

d'habillements pour hommes et dames, tels que:

Robes de Soie et Velours,	Paletots, Pantalons,
Cachemire, Satin,	Gilets, Redingottes,
Mérinos, Mousseline,	Manteaux, Cravattes,
Châles tous genres,	Garnitures Velours,
Blondes, Crêpes,	Toutes espèces d'étoffes
Rubans, Gants de soie,	d'ameublement,
Ombrelles, Voilettes,	Tapis, Rideaux.

Spécialité pour Deuil,

Noir fin garanti ne pas déteindre,

Chapeaux de paille blanchis et remis à la dernière mode. Etoffes noires, teintes en couleurs claires ou foncées. Teintures en pièces de Mérinos, Mousselines, Casimirs, Draps, etc.

Je préviens les personnes de ne remettre aucun objet qui leur serait demandé en mon nom, attendu qu'ayant eu à me plaindre des commis qui avaient cet emploi chez moi je n'en ai plus; je ne réponds que des objets remis aux trois adresses indiquées plus haut.
16 sep—3m — FERINAUD.

P. F. DE GOURNAY, Collecteur,

No 11, PASSAGE DE LA BOURSE, ENTRE ST. LOUIS ET CONTI,

SE chargera de tous comptes à collecter à une commission modérée; prendra des arrangements avec messieurs les négociants et les médecins pour se charger de leurs créances annuellement ou semi annuellement; s'obligeant à fournir bonne sécurité s'il est nécessaire pour toutes fortes créances à lui confiées.

Il prendra des recouvremens pour la campagne ou toute ville de l'Etat, et instituera toutes poursuites judiciaires à ses frais.

Il se chargera de recouvrer les loyers de maisons et de domestiques.

Ceux qui voudront bien lui accorder leur confiance sont priés de se référer aux personnes suivantes:

J. A. Beard,	A. Bouligny,
W. B. Vigers,	J. B. Jennings,
J. H. Ashbridge,	J. A. Baudoin,
Bray & Smelser,	A. Mazureau,
Thibaut & Augustin,	Doct. J. C. Landreaux,
J. A. Baquié,	Doct. Von Poelnitz,
J. D. Lambert,	Doct. C. Paget.

10 sept—

Bureau d'Agence Générale.

LES soussignés ont ouvert, à dater de ce jour, Passage de la Bourse, No. 4, entre St. Louis et Conti, un bureau d'Agence Générale.

Ils se chargeront de toute espèce de recouvrements, traductions, réglemens et balances de livres, copies, etc.

Dans le cas, ou pour transactions importantes, une garantie serait demandée, ils se chargent d'y satisfaire.

Le réglement pour toute collection qui leur sera confiée aura lieu tous les lundis.

Leur bureau sera ouvert de neuf heures à trois heures, et de cinq à sept heures P. M.

Une agence spéciale pour le nettoiement et l'entretien des cheminées à l'année est établie à leur bureau.

Nouvelle-Orléans, 20 aout 1846.
M. BERTUS,
21 aout — H. RUFFIER.

ACADÉMIE DE DANSE.

Mr. Lavenant, élève du Conservatoire de Paris, a l'honneur d'annoncer à ses amis, à sa nombreuse clientelle et au public en général, qu'il a ouvert ses classes régulières à son salon, rue de Chartres 116, entre St. Louis et Conti.

La supériorité de sa méthode et les connaissances acquises dans cet art lui font espérer que les familles qui l'ont honoré de leur confiance jusqu'à ce jour, n'auront qu'à se féliciter de l'exactitude qu'il a toujours mise et qu'il mettra dans le cours de ses leçons, et la manière de former un élève en très peu de temps.

Les leçons de POLKA, MAZURKA et VALSES, auront lieu à son salon, trois fois par semaine, savoir: les mardi, jeudi et samedi, depuis huit heures du matin jusqu'à onze; et les leçons de danses ordinaires, les mêmes jours que ci-dessus mentionnés, depuis 7 heures du soir jusqu'à 10. Il se charge de démontrer la valse en dix leçons.

Les lundi, mercredi et vendredi sont entièrement consacrés aux leçons privées et aux familles qui désireront faire prendre les leçons à leur domicile; les prix seront très modérés afin de donner un libre essor à cet art qui donne la grâce et le maintien à la jeunesse.

Etant en correspondance avec les principaux professeurs de Paris, le sieur LAVENANT reçoit tous les nouveautés des Danses Modernes admises dans les salons de la société fashionable, et il se fait un devoir de les démontrer aux personnes de toutes les classes, en leçons privées. Le salon étant fraichement décoré, est à la disposition des personnes qui désireraient le louer soit pour bals, concerts, &c.

A. LAVENANT,
26 sept—3m — Rue de Chartres, No. 116.

EN débarquement de l'Arthemise venant de Bordeaux—34 tierçons vin Haut Barsac 1843, 27 dito Haut Sauterne 1842, 27 di dito articles supérieurs, 20 barriques vin rouge St Julien Médoc, 1842, 10 huitièmes vieille eau de vie cognac, 1825 qualité superieur; 10 quarts dito de do. de 1835.—De plus en magasin, 20 barriques vin rouge pour famille, 8 barriques vin Château Haut Brion supérieur, 1834, 12 do do do 1841; 10 do Chateau Margaux, 1837; 10 do Château-Latour, 1837; 10 do Leoville, 1840, 20 caisses vin fin 1834, de différens crus; 72 caisses prunes sèches par 16 jobans; 8 quarts eau de vie Maglory 1825, ayant droit au draw-back; 4 demi do do 1825 ayant droit au draw back à vendre par
29 sep — J. & J. TARDOS, 15, Conti.

COUVERTES! COUVERTES!

RECEMMENT reçu, un grand assortiment de couvertes des meilleures qualités, françaises, anglaises et américaines de toutes grandeurs.

Aussi, couvertes pour habitation, à vendre à bas prix, par — C M SIMPSON,
1er oct — 33 Chartres, enc. Douane

EN débarquement du navire EDWARD BOUSTEAD, 3 caisses coton à coudre, 3 cordes de la marque Pauguilhem, convenable pour les marchés de la Nouvelle Orléans et du Mexique, à vendre par
22 sept — DUNCAN KENNEDY, 24, rue Toulouse.

MARCHANDISES FRANÇAISES NOUVELLES.

L. R. RICHARD, 33 RUE DE LA DOUANE, a reçu par les navires Probus et Leodes, venant du Havre, un assortiment de marchandises pour modistes, qu'il vendra aux conditions les plus avantageuses au commerce, [illegible] entr'autres:

1 caisse rubans de soie, assortis de couleurs et [illegible]
1 caisse fleurs de dessous et montures pour chapeaux.
1 caisse fleurs de guirlandes et en bouquets pr. parures,
1 caisse mouchoirs batiste à rivière, diverses qualités
1 caisse lingeries, nouveau genre.
1 caisse gants de peau pour hommes et pour femmes.
20 pièces moires pour chapeaux,
40 pièces velours noirs moirées et rayées pour robes et pour mantelets.
1 caisse crêpe noir et couleurs; 1 dito sparterie diversesqualités.

Aussi—8 caisses beaux cachemires d'Ecosse, nouveaux genres; 10 balles mousselines laine, diverses qualités; 10 balles cotonnade forte pour pantalons; 2 dito dito légère, dito; 1 dito casimir laine et coton; assortiment en basin; 1 caisse draps noirs; 2 caisses parfumerie de Monpelas. 1 dito mousseline suisse assortie de numéros; 1 dito indiennes anglaises pour rideaux; 1 dito fil et passementeries; 2 dito eau de Cologne en litres et demi litres; et autres articles d'importation récente.
24 oct — L R RICHARD, 33, Douane

AVIS AUX CORDONNIERS.

LE soussigné offre à vendre à bas prix, les articles suivans:

Peaux vernis de Nys & Co;
Veaux cirés;
Maroquins noirs et en couleur,
Prunelle noire et en couleur,
Doublure en fil et en coton.
Fil à cordonnier gris et jaune, &c.

D. B. MACARTY,
23 sept — 238, rue Bourbon

REÇU par le Rubicon, du Havre, et à vendre à très bas prix par les soussignés:—

20 douzaines chemises françaises en couleur; gilets cachemire, haute nouveauté, cravates, châles, etc., pantalons satin et casimir noir; cravates et écharpes royales, article nouveau; écharpes satin damas et fantaisie, qualité supérieure: 50 douzaines gants peau blancs et noirs, première qualité; chaussettes françaises, coton écru double; bretelles françaises nouvelles.

Aussi—Un bel assortiment de paletots doublés ouate; habits et redingotes drap noir très fin.

LOISON & SILVESTRE,
2 oct — 36, rue de Chartres

EN débarquement du navire Arthemise, de Bordeaux
10 barriques vin rouge, Pronsac 1844,
8 do do St. Emilion 1844.

En magasin:—Vin rouge ordinaire en barriques; vin rouge vieux en caisses, vin blanc et rouge en demi-bouteilles, huile d'olive de la marque Possel fils, bouchons longs et mi-longs de diverses qualités, à vendre par
24 sept — B. TALAMON, 60 St Louis

B. BROWER & Co.,

No 17, rue du Camp, et 84, rue Commune.

FAYENCE & PORCELAINE,

EN GROS;

ARTICLES D'AMEUBLEMENT

DE MAISON.—En détail.

ARGENTERIE, PLAQUÉS, FERBLANTERIE ET OBJETS EN BOIS, &c. Enfin toute espèce d'articles pour orner un ameublement, à l'exception de meubles et d'étoffes.
1 oct ☞

CASQUETTES—10 caisses casquettes fines, en peau de loutre, pour hommes: 25 do en rat musqué; 30 do en veau marin; 30 do en drap; 10 dito même, pour enfans; 20 do pluches pour hommes et enfans; 20 do cirés, pour hommes et enfans, venant d'être reçus et à vendre par — JOHN BELLOW Jnr.
10 oct — 9, rue du Canal

LIQUEURS du pays—40 barils esprit purs et eau de vie en débarquement du navire Louisa, et à vendre par — ROBERTS & HALL, 75 Magasins 3oct

RIDEAUX—Un assortiment de rideaux en mousseline brodée, venant d'être reçu et à vendre par
5 oct — FK. PERRET, 60 Bienville

MOUCHOIRS BATISTE—Un bel assortiment de mouchoirs batiste, venant d'être reçu et à vendre par
5 oct — FK. PERRET, 60 Bienville

ABSINTHE—De première qualité, à vendre par
FK. PERRET,
5 oct — 60 Bienville

KIRSH—De toute première qualité, venant d'être reçu et à vendre par — FK. PERRET,
5 oct — 60 Bienville

VINS—40 quarts de pipes imitation de Marseilles, Ténériffe et Madère de Sicile, en debarquement du navire Adeline et à vendre par — ROBERTS & HALL,
24 oct — 75 Magasins

THÉ FRAIS—103 colis vert et noir impérial, poudre à canon, et Pouchong en caisses et boites, en débarquement du navire Adeline, et à vendre par
ROBERTS & HALL,
24 oct — 75 Magasins

TUSCALOOSA—30 barils vieux tuscaloosa, à vendre par — REYNAUD, CUCULLU & Co,
26 oct — 34, Tchoupitoulas.

SANGSUES! SANGSUES!

LE soussigné vient de recevoir par le St. Mary, de New York, un superbe envoi de SANGSUES HONGROISES, qui seront vendues aux prix ordinaires.
J. B. RUSCONI.
27 juin — Dépôt général, No. 187, Chartres.

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix; et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt-cinq sous. Elles sont toutes garanties.

AU DEPOT RUE DU QUARTIER,
Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No 46. — 2 av

EAUX MINERALES.

ON trouvera à l'établissement de RENAUD PETITBIEN, rue du Quartier, No. 46, des eaux Minérales, garanties première qualité, approuvées par la Société chirurgicale médicale, dans sa séance du 30 aout 1844.
5 sept—☞

SANGSUES.

DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson, et à vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 86.

Le même Entrepôt a reçu par le brick P. Soulé, SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies.
10 juin — J. B. BOUSIRAN.

[illegible]
[illegible] FRANÇAISES; [illegible] premier. [illegible] et Leo-

[illegible] pour robe et [illegible] couleurs assorties;

Bérèges, mousselines, lévantines et satins assortis pour gilets; foulards, nouveauté, ombrelles riches, [illegible]

Parapluies 30, 32 et 34 p. en taffetas cuit,
Mousseline de laine et cachemires d'Ecosse, grande nouveauté, crêpes noir et de toutes couleurs,
Crêpe lisse do do
Garniture en soie pour chemises et fantaisie,
Do. en perse, pour hommes femmes et enfans,
Do. do Jouvin et Alexandre,
Eventails riches et assortis de qualités,
Châles et écharpes cachemire, soie et tory, nouveauté,
Corsets sans couture, dito des fabriques Josselin, Lamy,
Hippolite; mouchoirs batiste, brodés, à rivières, &c.
Mouchoirs batiste, vignettes et fonds couleurs,
Satins de laine, noirs, assortis,
Satins de laine, fantaisie, nouveauté,
Cachemire, Valencias pour gilets,
Tartans de laine pour robes de chambre et manteaux de dames;
Tartans de laine pour manteaux d'enfans;
Barèges et Balsorines nouveauté;
Manteaux d'enfans en laine assortis;
Do genre prince de galles, dito Visites, nouveauté,
Do Pelisses Mogador à capuchon,
Bas et demi bas coton écossais et guillochés pr. enfans,
Do cachemire de toute espèce,
Guêtres écossais et autres, pour enfans,
Jupons crinoline, nouveau genre,
Coutil de différentes qualités, pour corsets,
Bourses nouvelles, coton, soie, cachemire, filet &c.
Bas, dito nouveau genre en velours, cachemire et autres; Broderie, cols, chemisettes pour Dames, grande nouveauté,
Bérèges, voilettes en Bruxelles et point d'Angleterre;
Fleurs en bottes, montures, agrafes et bouquets de mariées;
Plumes, panaches et très riches marabouts pour chapeaux et coiffures;
Cuirs vernis, marque Nys;
Veaux cirés, marque Prin Montes;
Maroquins noirs et dorés pour chaussures;
Lastings de diverses couleurs; couverts fer battu;
Parfumerie; Eau de Cologne, extraits d'odeurs de toute espèce, savons;
Pommades en grande quantité et en bel assortiment;
Bretelles coton, gomme, soie nouveaux genres;
Taffetas gommé séché à l'air.

Toutes ces marchandises seront vendues à bas prix, pour cause de liquidation obligée, par la mort d'un des associés.
VICTOR FESTE,
22 oct — Curateur.

TAPIS! TAPIS! A BAS PRIX.

AU No. 27, RUE DE LA DOUANE, ET No. 26, RUE DE CHARTRES.

(Entrée par l'une ou l'autre rue.)

EN outre de notre assortiment, nous avons reçu par le navire Vicksburg (qui vient d'arriver) un grand stock de TAPIS achetés tout récemment à des prix extrêmement bas. Nous offrons en ce moment, en vente, une grande variété de tapis à meilleur marché que tout ce qui a été offert jusqu'ici. Cette variété de tapis, aux prix de 20 cents et au-dessus, est de tous les goûts, et mérite d'être vue par ceux qui ont besoin de cet article; elle consiste en

Tapis anglais, genre de Bruxelles, supérieurs et d'un dessin tout nouveau;

Tapis à trois plis, en grandes variétés, nouveaux dessins et très beaux, quelques-uns à aussi bas que $1;

Ingrains extra-superfins, dessins de cette année et de couleurs très-riches;

Idem superfins, fins et communs;
Idem en crens et lin;
Idem vénitiens, damassés, à dessins, croisés et à simples raies;
Idem épais à petits dessins, pour salles et églises;
Tapis en baise, d'une verge et demie et de 3 yardes,
Tapis de pieds, chenilles, garnis et Axminster;
Paillassons, toile cirée pour plancher, bandes, &c.

Ainsi que des tapis damassés, en laine et coton, riches et bien beaux, d'une aune et quart de large, à des prix aussi bas que $1.

Toute espèce de toiles, telles que linge de table, toile à draps, à chemises, serviettes, &c. à vendre à bas prix, par
DAMERON, THOMPSON & Co.,
9 sept — 26, rue de Chartres, et 27, rue Douane.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Rubicon, du Havre, les articles suivans, qu'il offre à vendre pour du comptant, à des prix très modérés:

Indienne française, nouveauté,
Mantelets en moire et en pekin;
Visites en moire et en pekin;
Cols brodés en mousseline;
Cols brodés au crochet en jaconat,
Etoffes damassées pour rideaux en tous genres;
Indiennes pour rideaux unies, damassées, brochées, et à raies satinées;
Un grand assortiment de moire unie, moirée et rayée, depuis 3/4 de large jusqu'à 1 1/2 aune;
Plumeau en plumes grises, blondes et en couleur;
Merinos français en couleur;
Mousseline laine imprimée, nouveauté;
Cachemire d'Ecosse imprimé;
Mousseline laine en couleurs unies;
Barège imprimée, nouveauté;
Percale blanche brochée;
Merinos et mousseline laine noire, en 5/4;
Couvertures de laine, mérinos, pour grands lits;
Couvertures en molleton, pour grands et petits lits;
Courtepointes blanches en piqué Marseillais;
Flanelle française croisée et unie, très fine;
Flanelle ordinaire, jaune, rouge, verte et blanche;
Gants chevreaux supérieurs, pour dames et fillettes;
Chales Victoria, pure laine; Agréments, franges et passementeries en soie, pour robes; chales, indiennes imprimées; satin madras; cachemire de satin coton pour culottes; corsets sans couture; pommade et crème de Perse; beaux foulards pour hommes; soie à coudre d'Italie; drap noir de Sedan; un bel assortiment de bonneterie en laine et en coton; un grand assortiment d'articles pour deuil; bas français bleus et gris, et une quantité d'autres articles trop longs à détailler. — D. B. MACARTY,
2 oct — 238, rue Bourbon

ANCIENNE MAISON CHAUVIN & LEVOIS

No. 68, RUE DE CHARTRES.

LE soussigné reçoit par les navires Rubicon, du Havre, et Union, Caledonia Brander, St. Louis, Louisa, de New York les marchandises suivantes qu'il offre à vendre à des prix modérés:

14 caisses cotonnades françaises, nouveautés,
2 do Indiennes françaises do
1 do cachemires d'Ecosse, do
1 do Mousseline laine assortie,
1 do Barège vert,
1 do Soieries assorties, telles que, satin, poult de soie, gros d'Afrique, moire, reps, Pekin, gros de Naples, Florence,
1 do Gants de peau de Jouvin & Co.
1 do do assortis,
1 do do soie, laine, castor &c.
1 do Rose à coudre et cordonnet,
1 do Cravattes satin, gros de Naples &c.
1 do Foulards, mouchoirs de poche, &c.
1 do Foulards en diverses qualités,
1 do Jupons crinoline unis et façonnés,
1 do Gilets tricot, assortis,
1 do Bonnettes coton, gaceramne &c.
10 do Casquettes drap, velours, fourrures
4 do Chapeaux soie pour enfans,
1 do do Gris pour hommes
1 do Peignes de toute qualité,
1 do do à noude et ivoire,
1 do Epingles Nos. assortis,
1 do Cartes à jouer,
3 do Fil patente, Marshall et autres,
1 do Boutons noir métal, os &c
1 do Couverts fer battu,
2 do Bobines pour robes,
1 do Parapluies coton,
2 do caisses vraux cire Nos. 1, 2 et 3,
1 do Doublures jaune et blanches,
1 do Maroquin et tiges de bottes. — J, LEVOIS,
29 sept — 68 Chartres

MARCHANDISES FRANÇAISES.

EN débarquement des navires Probus et Leodes, les articles ci-après, que nous offrons à vendre à bas prix et à de bonnes conditions:

10 balles cotonnade forte, demain nouveaux,
2 caisses do pour meubles,
15 malles mouchoirs Madras,
1 caisse galon fil,
2 caisses bas fil d'Ecosse pour enfans.
Cachemire d'Ecosse, riches,
Barège grande nouveauté,
Chales cachemire d'Ecosse, noirs et imprimes,
Chales Thuris imprimés, riches,
Echarpes cachemire imprimés; foulards noirs, barège noir, mérinos écossais 3/4; mousseline de laine, unie, damassée et chinée, en couleur; indiennes communes bleues, nouveauté; chamois brisés; mérinos gris perle; cannevas pour broderie; mouchoirs batiste, brodés; gros de naples noir, 165 centimètres de large; moire noir; fichus noir; violets et mantelets moirés, noirs, à la Cardoville; manteaux gros Rosina,

Par le navire Rubicon, du Havre, un bel assortiment de marchandises d'hiver et d'automne.
DUFOUR, DURAND & Co.
10 oct — 25, Chartres

$10 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne, la mulatresse MARIANNE, agée de 17 à 18 ans, taille d'environ 5 pieds, jolie figure. Elle s'est sauvée du steamboat au moment où elle allait partir avec son maître M. Jules Aubert. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la logera dans une des geôles de cette ville et le fera savoir au soussigné. — L. EXNICIOS.
9 jt—☞ — 263, rue St. Philippe

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman Un CHEVAL alezan, quelques poils blancs sur le dos borgne de l'œil gauche, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Un CHEVAL gris fer, ayant un pied malade, avec des harnais, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au sept novembre les dits animaux ne sont point réclamés ils seront vendus aux lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur. — MICHEL DUREL.
29 oct—10 — Gardien des épaves

CONDUIT aux épaves de la Premiere Municipalite, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman.

Une VACHE chataigne, marquée aux oreilles, étampée sur la croupe gauche, des lettres qui ressemblent L. O. sans autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au sept novembre, la dite vache n'est pas réclamée, elle sera vendue au lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur. — MICHEL DUREL.
26 oct—10 — Gardien des épaves

CONDUIT aux épaves du 3ème district de la seconde Municipalite, encoignure des rues Robin et Annonciation,

Un cheval alezan, taille de 15 mains et demie, ayant les pieds de derrière et le pied droit de devant blancs, des barres à la face, longues queue et crinière, sans fers et point d'étampe.

Si d'ici au samedi, 14 du courant le dit cheval n'est pas réclamé, il sera vendu le dit jour, au lieu ordinaire, par R. Kerrison, encanteur public. — THOS. MAHEN,
3 nov—3t en 10 — 1er lieut. de la garde de nuit

A VENDRE en débarquement du Thracian, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge.
108 demi do vin blanc.

AUSSI EN MAGASIN:
83 caisses prunes sèches en pobans.
50 caisses vin vieux, de Bordeaux, diverses marques,
4 demi pipe vieille eau de-vie.
8 quarts do do do Maglory, 1825.
60 barriques vin rouge, qualité supérieure.
30 do bon vin pour familles
J. et J. TARDOS,
20 aout — rue Conti, No. 15.

EMMAGASINAGE! EMMAGASINAGE!

LES soussignés sont entièrement préparés à recevoir de la Levée et des magasins, toutes sortes de marchandises et de produits de l'Ouest dans le plus bref délai, dans ces magnifiques entrepots à l'épreuve du feu, nommés "Western Phenix, Union, Union No. 2 et Branch," et dans cinq autres entrepôts et magasins. Ayant beaucoup de monde à leur disposition ils peuvent en tout temps nettoyer et remballer le chanvre de la manière la plus expéditive, et en même tems aussi proprement que possible, ainsi, pour la corde et toile d'emballage, qui aurait été endommagée de quelque façon que ce soit, à bord ou dans les magasins.

Nous avons en ce moment de la place pour la valeur de 30,000 barils. — EMERSON, TOURNE & Co.
19 juin — 156, Tchoupitoulas.

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES

DE WM. A. CLARK,

Rue du Cirque No. 260, Nlle. Orléans.
9 fev—1an — L. A. GUILLEMAIN, Agent

COTONNADES Françaises, Casimirs, &c.—Les soussignés ont reçu par le navire Rubicon, du Havre:
24 balles cotonnades nouveau style, 10 caisses casimir noir et en couleur, 1 caisse casimir Boujean supérieur, 4 caisses velours noir et couleur, 10 dito mousseline de laine, 2 dito cachemire d'Ecosse, goût nouveau, 10 do calico couleur fauve blanc, calicots, 5 dito calico fauve à dessins riches, 20 dito barèges, nouveau style, quelque-une très riches, 2 dito mérinos en couleur, 2 [illegible] flannelle Walsh supérieure, ainsi qu'un grand assortiment complet de chemises et caleçons en mérinos, pour hommes, idem en coton, chaussettes en laine, idem en laine pour nègres, [illegible] en mérinos ivoire et blancs, demi [illegible] chevreau, [illegible] pour dames, idem filet noir, [illegible] parasols riches [illegible] idem à rivières et brodés, idem [illegible] gros, idem [illegible] en [illegible].

Venant d'être ouverts:—[illegible] au mode; le tout à vendre à bas prix par
1 oct — H. DE COEN & BRULARD, [illegible]

EN magasin et à vendre par le soussigné:—200 caisses Vin de Bordeaux marque, 50 caisses, 24 demi bouteilles à la caisse; 25 caisses Curaçao; 20 caisses Marraschino.
3 oct — S. V. BARRETT, 21 Gravier

[illegible] COUR [illegible] de la Nouvelle [illegible] Co. vs. Wilkins

[illegible] Arcade de Banks [illegible] Natchez, [illegible] par l'honorable [illegible] Nouvelle-Orléans, [illegible] intéressés dans [illegible] la vente [illegible] CHARLOTTE, ensemble avec [illegible] ses meubles, &c.—Saisis dans [illegible]

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à deux, quatre et six mois de crédit, en billets de l'acquéreur, en dossés à la satisfaction des parties.

N. B.—Les chaudières du dit bateau sont neuves; sa machine complète, ses bouilloires en bon état, ses chaudières bien montées; ses cuisines et une boutique de forgeron; ses chaînes, ancres et agrès complets.

Voir pour plus amples détails l'inventaire du dit bateau, au bureau du shérif. — JOHN L. LEWIS,
4 nov—3f — Shérif de la Paroisse d'Orleans.

Succession de feue Marie Labesquire ou Lavespère, décédée.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Samedi, le 21 novembre 1846, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente date du 13 octobre 1846, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente de la propriété ci-après decrite, pour le compte de la dite succession, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Franklin, près cette ville, désigné sous le numéro Trois, dans l'Ilet numéro cent-deux, suivant un plan particulier dressé par L. Sorgi, le 28 juillet 1836, et annexé à un acte en date du 29 décembre de la même année, en l'étude de Théodore Seghers, notaire public en cette ville; lequel ilot No. cent-deux est compris entre les rues Urquhart, d'Espagne, Girod et la promenade de Washington; et le dit lot No Trois mesure trente-un pieds sept pouces deux huitièmes de face à la promenade Washington, sur cent dix sept pieds de profondeur; le tout mesure anglaise ensemble, tous les droits, actions et privilèges, sans aucune exception ni réserve.

Conditions—comptant.

L'acte de vente pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur. — JOHN L. LEWIS,
Nov—3 en30 — Shérif de la paroisse d'Orléans.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No. 6105 (Cr. de Ce.,) Fred. Jordy vs Brunet et als.—Vendredi le 20 novembre 1846, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un writ de fieri facias lancé contre Réné H. Brunet et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orleans, je procéderai à la vente de l'esclave Davis, agé de trente six ans. Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions: comptant.
JOHN L. LEWIS,
19oct—3en30 — Shériff de la paroisse d'Orleans

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orleans—No 20—A. Dubuc vs. E. Beauregard, curateur de la succession de feu E. Beauregard.—Vendredi le 20 novembre 1846, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis entre celles de Chartres et Royale, en vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente de l'esclave ci après nommé, appartenant à la succession dudit E. Beauregard, et saisi dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Harry, âgé de trente-un ans.
Conditions, comptant. — JOHN L. LEWIS
19oct—3en30 — Shérif de la paroisse d'Orleans.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Veuve Chs. Hardy de Boisblanc.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE ORLEANS—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par H. Beausejour Boisblanc, exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte et ledit H. Beausejour Boisblanc déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.

Par ordre de la Cour.
3 nov—3en10 — THOS. C. POOLE, greffier

INSTITUTIONS.

INSTITUTION DE DEMOISELLES,

(PENSIONNAT-EXTERNAT.)

Fondée en 1832 par Madame Loiris,

Et dirigée depuis 1840 par

MADAME DESRAYAUX,

RUE DES REMPARTS, ENCOIGNURE BIENVILLE.

L'INSTRUCTION reçue dans cet établissement s'étend, depuis la lecture et la grammaire, jusqu'aux notions générales et raisonnées de littérature et de science, indispensables à toute bonne éducation.

L'enseignement des différentes branches est à nos partage:

Le FRANÇAIS, L'HISTOIRE, LA LITTERATURE, L'ARITHMETIQUE et les élémens de SCIENCES sont professés par M. A. DESRAYAUX, qui y consacre tous son temps.

L'ANGLAIS est sous la direction de MADAME DESRAYAUX. Le docteur MACAULEY en professe la partie philosophique et littéraire.

L'enseignement élémentaire et la surveillance sont confiés à plusieurs dames, et plus spécialement à deux anciennes élèves de l'Ecole Royale de St. Denis, formées par leur éducation même aux habitudes de régularité et d'ordre.

L'ANGLAIS et le FRANÇAIS sont également cultivés, et le mélange des élèves créoles et américaines donne à toutes une occasion continuelle de langage pratique.

La MUSIQUE (piano, solfège et chant) est aussi sous la direction de MADAME DESRAYAUX, aidée de quelques dames, et notamment de MADAME BERBIGUIER, dont le nom est connu du monde musical.

La direction veille à l'accomplissement des devoirs religieux pour les élèves pensionnaires. Un prêtre, autorisé par l'Evêque, vient, deux fois la semaine, faire une instruction religieuse dans l'établissement, et préparer à la première communion, qui est l'objet d'un soin spécial.

Les examens de musique ont lieu, comme les années précédentes, de novembre en avril, le premier samedi de chaque mois, à 6 heures P. M.

Vers la fin de mai, examen général et distribution de prix.

CONDITIONS:

Pension et instruction générale,		par mois,	$25
Do.	do.	avec blanchissage, do	30
Demi-pension,			16
Externes,			10
Piano,			12
Solfège,			2

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX,

Rue des Remparts, encoignure Bienville.

UNE MAITRESSE, ancienne élève de St. Denis, et attachée depuis huit ans à l'une des premières institutions de Paris, est attendue incessamment pour compléter le personnel de l'enseignement français et de la surveillance.

Madame Azaline Broux est chargée des leçons de danse dans l'établissement.
2 nov—3

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,

DIRIGÉE PAR Mme GRANET,

AUTREFOIS RUE BOURBON,

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LE nouveau local où elle est installée, depuis un an, se prêtant parfaitement à toutes les améliorations possibles, elle n'a rien négligé pour le soumettre aux plus minutieuses exigences d'un Pensionnat de plein exercice. Elle a cédé spacieuse, cour et dortoirs bien aérés, pour que toutes les commodités que réclament l'hygiène et l'agrément: rien n'a été épargné pour satisfaire la sollicitude des parens.

Les objets d'enseignement sont, la Lecture, l'Ecriture, la Grammaire, l'Arithmétique, la Géographie, la Mythologie, l'Histoire, le style épistolaire mis continuellement en pratique, la Littérature, et les élémens des sciences, qui contribuent à rendre une éducation complète. Une classe de Latin fondée depuis quelques mois se distingue déjà par d'heureux progrès. Mme Granet s'est adjoint pour les cours de français et d'anglais des professeurs qui ont fait leurs preuves: Cher, Foilhard, Norval et Lorel.

Un ecclésiastique approuvé par l'Evêque, est particulièrement chargé de la direction spirituelle des élèves et de leur préparation à la première communion.

La musique est l'objet d'une attention toute spéciale. Le piano et la harpe sont enseignés par Mme Granet. Les cours de Solfège et de chant sont toujours confiés aux soins de Mr. Brocard, si avantageusement connu par les progrès de ses élèves, et les examens mensuels auront lieu comme par le passé.

Les leçons de danse sont données par Mme Brooks.

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES

DIRIGÉE PAR Mme. P. ARPIN.

Rue Bourgogne, No. 109, entre Conti et St. Louis.

PENSION, DEMI-PENSION ET EXTERNAT.

MME. P. ARPIN a l'honneur d'annoncer aux parens qu'elle a agrandi le local de son institution et qu'elle sera prête le 15 courant à recevoir des pensionnaires et des demi pensionnaires.

Afin de justifier de plus en plus la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour et de hâter les progrès des élèves, Mme P. ARPIN s'est assuré la coopération d'habiles professeurs.

L'enseignement qui comprend toutes les branches nécessaires à une bonne éducation, a lieu dans les deux langues ANGLAIS et FRANÇAIS. Il comprend la LECTURE, L'ECRITURE, la GRAMMAIRE, L'ARITHMETIQUE, la GEOGRAPHIE, L'HISTOIRE, la LITTERATURE, les ELEMENS DES SCIENCES qui conviennent aux Demoiselles, &c.

Mme P. ARPIN se chargera elle même des cours élémentaires; elle est secondée par deux excellentes maitresses qui consacrent tout leur tems aux jeunes élèves.—Les cours plus avancés sont faits par MM. ORTON, professeur de langue et de littérature anglaise. P. ARPIN qui s'occupe particulièrement de l'histoire, de la géographie et de la littérature française &c.

A ces différentes études sont joints les arts d'agrément qui sont aussi l'objet de soins particuliers. Les leçons de musique sont données sous la direction spéciale de Mme. P. ROYER dont l'expérience et les succès sont dignement appréciés par les parens.

Le dessin et la danse seront également enseignés par des professeurs d'un mérite reconnu.

La broderie et les autres ouvrages que doit savoir faire une demoiselle, ne seront pas non plus negligés et s'apprendront sous les yeux de la directrice elle même.

Une surveillance, tout à la fois douce et active, est constamment exercée sur les enfans par la Directrice et les maitresses qui la secondent plus particulièrement; et aucun soin n'est épargné pour donner à la fois aux enfans une bonne education et une instruction solide.

N. B.—Les jeunes personnes etrangeres à l'Institution pourront être admises aux cours d'histoire, de litterature et de science que fait M. ARPIN. Ces cours embrasseront les diverses connaissances qui forment le complément d'une bonne instruction.
11 sept

QUARTIER-GENERAL.

LÉGION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, le 31 octobre 1846.

MESSIEURS les commissaires pour la célébration, en mémoire des martyrs de la liberté Italienne, ayant adressé au Brigadier-Général commandant la Légion une lettre l'invitant, ainsi que les officiers de sa brigade à assister à cette solennité;

Les officiers de la Légion sont invités à se réunir en grande tenue, jeudi prochain, le cinq novembre, à six heures et demie précises du soir (à l'Hôtel de Ville) afin de se rendre en corps dans la Rotonde de l'hôtel St-Louis, lieu désigné pour la cérémonie.

MM. les chefs de corps, le lieutenant colonel J. B. Vignié, commandant la cavalerie, le major L. Gally, commandant le Bataillon d'artillerie et le major Justin Dupuy, commandant le régiment d'infanterie transmettront la présente invitation aux officiers de leurs corps respectifs.

Par ordre du Brigadier-General D. Augustin.
PAUL DORFEUILLE,
nov — Aide-de-Camp.

LE soussigné, de retour de France, prévient les marchands de la ville et de la campagne, qu'il a reçu un très grand assortiment de marchandises par le Rubicon, du Havre, l'Oswego, St. Mary et Orleans de New-York, et le Dumbarton, Liverpool. Son stock, qu'il vendra à des prix modérés, se compose principalement de cachemire d'Ecosse, haute nouveauté; Mousseline de laine do; cotonnade française, genre nouveau; shalls de cachemire d'Ecosse, noir, 5/4, 6/4 et 7/4; shalls satin laine noir 6/4; Foulards de soie, nouveau genre; gants de filet, noirs, longs et courts, do do blancs, courts; mitaines de filet, longues et courtes; mitaines égyptiennes, longues et courtes; gants de peau de toutes qualités, pour dames, do do pour hommes; passementerie noire et couleur, franges de soie noire et couleur; boutons de soie, pour robes, nouveau genre; ombrelles dans tous les genres; florence assortie de couleurs; serge noire pour doublures; satin noir pour gilets; rubans de satin, unis, assortis de numéros; rubans de taffetas façonnés, à franges; mouchoirs batiste d'Ecosse, à rivières, do à vignettes; fichus cachemire et cachemire d'Ecosse, do en soie; cravattes satin et taffetas, noirs; mouchoirs imitation Madras; gants de soie noirs pour hommes, do do pour dames; do coton, très grande, gris [illegible] manches et manchettes brodées [illegible] coton et [illegible] [illegible] bourses de soie dans tous les genres; bretelles [illegible] Polka et Mazurka; gilets de flanelle; chemises françaises [illegible] chemises blanches en toile française; cols et cols en [illegible] casquettes en drap [illegible] parapluies de coton; gants de coton; jupes [illegible] rubans de velours de toutes les [illegible] vernis de Nys & Co, fleurs artificielles [illegible] un grand assortiment de parfumerie et [illegible] et autres articles de Paris, trop longs à énumérer.

Le soussigné invite les marchands de la ville et de la campagne à visiter son établissement [illegible]
9 oct — G. TALAMON, 44 rue de Chartres.

SARDINES—Des marques A. Chesnis, Couble et Martin, Philippe et Canaud, Chatelain et Basset, en boites, demi-boites, tiers de boites, et quarts de boites vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co.
13 oct — 17 et 19 St. Louis

[illegible] D'ENCAN.—[illegible]

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, qu'après une longue et pénible maladie, il a pris "au Nouveau Dispensaire des choses" de lui rendre la santé, et par conséquent il a repris son ancien bureau, rue Toulouse, No. 38, près la Banque des Citoyens, où on le trouvera toujours prêt pour toutes les ventes qu'on voudra bien lui confier. Hommes d'affaires en général, il ne doute pas qu'il satisfera tous ceux qui auront affaire à lui.

Nouvelle-Orléans, ce 29 octobre 1846.
3oct — ANTHONY FERNANDEZ.

VENTES DE CE JOUR.

EAU-DE-VIE, HUILE &c.

PAR J. B. BLACHE & Co

MERCREDI, 4 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, No. 39, rue de la Vieille Levée, pour clore différens comptes:
6 demi pipes eau de vie.
14 pipes huile à Lampe,
19 quarts pipes eau-de-vie,
65 caisses raisins,
Plusieurs lots tabac à chiquer &c.
26 barils brandy, genièvre, madère &c. — 4 nov

PAR J. B. BLACHE

IL sera vendu aujourd'hui, 4 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, No. 39,
1 caisse bas gris français, pour femmes,
1 do mousseline laine;
1 do rubans de soie assortis, de No 1 à 6, jupons tricotés, châles cachemire laine, &c. — 4 nov

PAR SYKES & HYDE.

A. DAVALL, encanteur

MARCHANDISES SECHES.

MERCREDI 4 du courant, à 10 heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, No. 21 rue des Magasins, en face de l'Arcade de Banks:

160 colis marchandises de saison, consistant en partie en coton blanc et écru; indiennes de diverses styles, casinets, drap pour nègres; satinets; flanelle, mousseline et saxony, mire de laine, drap jeans du Kentucky, mouchoirs en et coton, batiste, shals, bas, coutil, couvertures, alpacas, épingles, &c. &c. — 4 nov

Cigares de la Havane, de choix, d'importation directe.—[Sans réserve.]

PAR BEARD, CALHOUN & Co Encanteurs

SERONT vendus à l'encan, mercredi le 4 courant, à [illegible] heures A. M. à leur bureau d'encan, No 8, Arcade de Banks

26,400 Cigares de choix de la Havane, d'importation directe, consistant en
33,300 Regalias, "Lealtad" article supérieur,
1,300 "India", article de choix,
24,000 Milares, "Lguen" article an,
4,200 Imperiales, "Lord Byron", extra choix
6,000 Cingress Rionda.

Et immédiatement après, seront vendus pour le compte de qui il appartiendra: 7,400 Milares India, lesquels ont été endommagés pendant le trajet d'importation.

Conditions:—Les cigares endommagés, comptant pour les autres: toute somme au dessous de $300 comptant, de $300 et au-dessous de $400, 60 jours; de $400 et au dessous de $600, 90 jours, et de $600, à 4 mois de crédit en billets endossés à satisfaction.

☞ Les cigares ci-dessus peuvent être examinés au bureau desdits encanteurs au No. 6, Arcade de Banks.
31 oct

VENTES A L'ENCAN.

SALLE WASHINGTON

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

VENDREDI prochain, 6 du courant, à 4 1/2 heures de l'après midi, à ladite salle, il sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, le bail de ladite salle, ainsi que ses dépendances, pour la saison des bals.
Conditions, à la vente. — 4 nov

PAR P. E. TRICOU—ENCANTEUR.

Pour terminer un Partage

SERA vendu le samedi 21 novembre courant, à midi, à la Bourse St Louis

La négresse Cecile, bonne cuisinière, âgée d'environ 30 ans, garantie des vices et maladies prévues par la loi.

Conditions.—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction.

Acte de vente devant A, Chiapella, not. pub.
4 nov—2ps

Vente par Catalogue de Marchandises Sèches.

PAR F. H. PETITPAIN

JEUDI, cinq novembre 1846, il sera vendu à dix heures, à son magasin d'encan, No. 126, rue de Chartres: 125 colis et lots de marchandises de saison, comprenant un assortiment choisi.

Les catalogues seront prêts, et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente.

Les personnes qui désireraient envoyer des marchandises pour cette vente sont priées d'envoyer leurs factures de bonne heure le jour avant. — 3 nov 4

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

Séance du lundi 26 octobre 1846.

1O. Résolu que l'ordonnance du 4 septembre 1843, imposant une taxe sur toutes les pirogues chargées d'huîtres, est et demeure abrogée.

2o. Résolu qu'à dater de la promulgation des présentes, tout capitaine, propriétaire ou consignataire de toutes pirogues ou autres embarcations chargées d'huîtres qui aborderont dans les limites du port de la Municipalité No Un, paiera par chaque voyage une taxe d'une piastre, à la Municipalité ou à la personne légalement autorisée à en faire la collecte, et les dites embarcations ne pourront rester dans le port plus de 24 heures, et à l'expiration de ce temps, les capitaines, propriétaires en consignataires, vendant des huîtres en détail dans les limites de la Municipalité No 1, paieront une taxe additionnelle de cinquante cents par vingt-quatre heures, pour tout le temps qu'ils resteront dans le port.

3o. Résolu en outre que le Maire est et demeure autorisé à prendre avis de la présente, à affermer aussitôt que possible, au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le terme d'une année, le privilège de collecter la taxe imposée par les deux articles précédents sur les embarcations chargées d'huîtres, qui aborderont dans les limites du port de la Municipalité No 1. Le fermier du dit privilège sera tenu de fournir caution à la satisfaction du comité de finance, et de payer le montant de sa ferme en billets à un, deux, trois et quatre mois de date.

4o. Résolu en outre que toute personne qui vendra en gros ou en détail des huîtres sur le port, sera passible, en contravention, d'une amende de cinq piastres, recouvrable au profit de cette Municipalité, par devant tout tribunal compétent.

5o. Résolu en outre que si le fermier chargé de faire la collecte des taxes imposées par la seconde résolution en collectait d'autres que celles imposées alors, il sera passible d'une amende qui ne sera pas moindre de dix piastres, et qui n'excédera pas vingt-cinq piastres, par chaque contravention, recouvrable au profit de cette Municipalité, pardevant tout tribunal compétent.

(Signé) — JH. GENOIS, Recorder
Approuvé le 29 octobre 1846.
(Signé) — A. D. CROSSMAN, Maire
Pour copie conforme.
(Signé) — A. MAZUREAU, Secrétaire

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
Le 30 octobre 1846.

AVIS est par le présent donné, que conformément à la résolution qui précède, [illegible]
A. D. CROSSMAN, Mair

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No UN

Séance du lundi, 26 octobre 1846

RESOLU qu'il ne sera plus permis d'établir des cimetières dans la Première Municipalité, à moins que ce ne soit sur des terrains situés à dix arpents au moins au dessus des bords du Bayou St Jean, et que le Conseil n'y ait donné son adhésion.

[Signé] — JH. GENOIS, Recorder
Approuvé le 29 octobre 1846
[Signé] — A. D. CROSSMAN, Maire
Pour copie conforme.
31 oct — A. MAZUREAU, Secrétaire

FUSILS DE CHASSE.

REÇU par les navires Ed. Boustead et Viola, un assortiment de FUSILS doubles et simples, de l'un des meilleurs fabricants anglais. Ces fusils sont finis d'après les modèles les plus convenables pour ce marché. Aussi—Pistolets à six coups, Sac à plomb, Poire à poudre, Fourniments imperméables, Cheminées et Tourne vis, Capsules anglaises et françaises de qualité supérieure. A vendre par
3 oct—6m — A. SOUBIE, 26, rue Toulouse.

Bureau des Naissances et Décès,

PASSAGE DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE

AVIS AU PUBLIC.

AYANT été nommé Annotateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans j'invite les habitants de la susdite paroisse et ville, à vouloir bien se conformer aux dispositions de la loi ci-après citée:

ACTE, APPROUVÉ LE 6 MARS 1819.

ART. 1er. A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, né dans la paroisse d'Orléans, devra être déclarée au dit Bureau dans le laps de trente jours: cette déclaration devra être faite conformément à la troisième section de l'acte dont celui ci forme partie supplémentaire: et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la dite section, sera passible d'une amende qui n'excèdera pas dix piastres, et ne sera pas au dessous de cinq; la moitié de laquelle amende sera au profit de l'Etat, et l'autre moitié à celui du dénonciateur.

ART. 2nd. Le décès de toute personne libre, résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours. Cette déclaration devra être faite par les plus proches parens de la personne décédée, s'il en est sur les lieux, et en cas d'absence de ceux-ci, par l'exécuteur testamentaire, s'il en existe un; s'il n'en existe pas, par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle résidait le défunt, lors de son décès; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la présente section, sera passible d'une amende qui n'excèdera pas dix piastres, et ne sera pas au-dessous de cinq.

Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui négligeraient ou refuseraient de se conformer aux clauses de l'acte précité.
10 avril — F. M. CROZAT.

DUFFAU.

A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, rue Bourbon No. 118

Ancien établissement de M. Evans, où il prendra en pension des chevaux et des voitures en remise et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.

M. DUFFAU continue comme par le passé son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No. 141. — 25 aout

Manufacture de Peinture.

OFFICE 16, RUE DU CANAL.

LE soussigné étant sur le point de monter sa machine, dans quelques jours elle sera en pleine opération pour la manufacture de toute espèce de peinture, sèche et mêlée à l'huile, et mise en paquets d'une 1-4 livre à 50 livres.

Il manufacturera du blanc et du mastic mis en blagues ou en masses. Ses couleurs seront toujours fraîches et seront garanties aussi bonnes que celles manufacturées ailleurs. Ses prix seront modérés.

Le soussigné a en magasin les marchandises suivantes

2000 Barrillets blanc de plomb.	3 Douz. diamants de vitrier,
2000 cassettes couleurs assorties.	200 Barrillets peinture vert,
10,000 blanc de plomb sec,	2000 Liv. vert français,
1700 Rouge de plomb,	1500 Do de américain,
1500 Litharge,	1700 Do de anglais,
70 Barils blanc,	60 Barils rouge,
20 Blanc de doreur,	20 Do rouge d'Espagne,
1500 Lbs chrome jaune,	21 Ochre jaune,
1000 Tubes couleurs à l'huile,	2000 Liv. cenan,
200 Bouteilles vernis fin,	2000 Noir de fumée,
100 Dos. brosses sèches et outils,	1200 Gateaux de couleurs
30 Boites crayons,	800 Vernis de copal,
40 paquets feuilles d'or,	800 Boites couleurs à l'eau,
5 Onces feuilles d'or pour dentistes,	10 Doux. canevas de toile,
1700 boites vernis de chasse,	20 Pauillies d'argent,
	10 Do d'étain,
	20 Bronze assortis,
	2000 Verres à vitres &c.

De plus, un grand et complet assortiment de couleurs d'outils, &c. nécessaires aux artistes, peintre pour maisons et enseignes, le soussigné les recevant constamment des meilleures manufactures des Etats-Unis les vendra des prix les plus modérés.
17 oct — ROBT. GLANNON, 46, rue du Canal

A VENDRE en magasin, provenant des derniers arrivages de Bordeaux, les articles suivans, savoir:—10 barriques vin rouge Montferrand; 20 dito dito St Emilion No. 3, pour familles; 10 dito dito St Emilion No. 1 et 1, 16 dito dito vieux St Julien Médoc, 10 dito dito vieux Château Margaux et Lafitte; 10 dito dito St Estèphe Médoc; 120 demi-barriques vin rouge des marques à choix; 300 caisses vin rouge de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles, St Emilion, St Estèphe et St Julien Médoc, Château Margaux et Château Lafitte; 200 caisses de 1 bouteilles et 24 demi-bouteilles vin blanc vieux, Haut Sauterne, Haut Barsac et Graves; cerises à l'eau-de-vie en flacons, [illegible] fines en caisses [illegible] guignolet, anisette [illegible] d'Espagne et de [illegible] [illegible] bouchons divers qualités. — F & J LACOSTE,
3 nov — 105, rue Royale

EAUX-DE-VIE ET CHAMPAGNE.—Le soussigné a en vente [illegible] diverses consignations [illegible] eaux-de-vie de Cognac, J J Dupuy, Guard Dupuy & Co, Pinet, Castillon & Co, Maglory, et fine champagne de Castillon Jr.

Champagne de qualités supérieures, des marques de MM. le Marquis de Mandre et de Lorisson, et du comte de Mordant, en grandes et demi bouteilles.
28 oct— — F. JOBET, 10, Conti.